

L'enquête ne soulevant aucune opposition, et suite à l'accord de plusieurs entités (commissaire de police de la circonscription, commission d'Hygiène de l'arrondissement, service vétérinaire sanitaire, architecte de la Préfecture de Police, service des Ponts et Chaussées, conseil d'Hygiène publique et de Salubrité du département), Monsieur Rebiffé sera autorisé le 2 mars 1909 à exploiter « une tuerie particulière d'animaux de boucherie » au 19, rue des Châtaigniers.

Cette différenciation entre marchands bouchers et chevillards révèle un moment où le sang et la mort des animaux sont progressivement moins tolérés dans l'espace urbain. L'autorisation d'exploitation du 19, rue des Châtaigniers sera d'ailleurs abrogée 25 ans plus tard, le 6 juin 1934. La boucherie était alors tenue par Monsieur Petitjean.

L'Archive de la Quinzaine n°361

Du lundi 23 avril au samedi 5 mai 2018 :

***La voie de Chevreuse
(années 1960)***

Les Archives municipales vous accueillent
le mardi de 13h30 à 18h00/ le mercredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 /
le jeudi de 9h30 à 12h30/ le vendredi de 9h30 à 12h30 ou sur rendez-vous.

david.descatoire@fontenay-aux-roses.fr

Archives municipales
10, rue Jean Jaurès
92 260 Fontenay-aux-Roses
Tel. 01 41 13 21 12

<https://www.fontenay-aux-roses.fr/35/histoire-et-patrimoine.htm>

L'Archive de la Quinzaine¹ n°360

Du lundi 9 avril au samedi 21 avril 2018

***Un abattoir rue des Châtaigniers ?
(1909)***

En 1909, Fontenay-aux-Roses (4 463 habitants) compte six bouchers. Quatre d'entre eux sont répertoriés comme marchand-boucher : Jacquelin (49, rue Boucicaut), Marchand (69, rue Boucicaut), Massot (106, rue Boucicaut) et Cordier (4, place de l'Eglise). Ce sont essentiellement des vendeurs au détail qui s'approvisionnent au marché aux bestiaux de la Villette ou chez des intermédiaires, les « bouchers à la cheville » (bouchers en gros).

En 1909, Fontenay-aux-Roses en dénombre deux. Le premier, Waquier, est situé au 10 rue de Clamart [André-Salel]. Le second, Rebiffé, a deux adresses : 19 et 29, rue Ledru-Rollin.

En 1909, il demande l'autorisation d'ouvrir un abattoir, une « tuerie particulière », rue des Châtaigniers [rue Jean-Lavaud]. Une enquête publique est donc organisée à partir du 18 janvier (AM FaR 2F101) :

¹ Tous les quinze jours, les Archives municipales proposent un document original concernant l'histoire de Fontenay accompagné d'un petit texte de présentation. L'ensemble forme *L'Archive de la Quinzaine*.

